



Juillet - Août 2015

Le Canard à l'orange n°3

(JOURNAL DE LA SECTION SYNDICALE SOLIDAIRES FIP 93)

Edito : La DDFIP 93 au-dessus des règles de gestion ?

Les mois de Juillet, Août et Septembre sont, année après année, des mois particulièrement « chauds » en Seine Saint-Denis. Certes, comme dans le reste de la France, le mercure des thermomètres est au plus haut... Mais la DDFIP 93, en plus de la torpeur estivale, connaît la pression d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles, des nouveaux collègues sortis de l'école dont certains souvent débute une carrière dans l'administration.

Car, on ne le répétera jamais assez :

La direction a le record du turn-over dans les 3 grades C B A.

Les raisons de ce chassé-croisé entre les collègues quittant la direction et ceux l'intégrant, sont multiples. L'une des principales est, bien-sûr, que l'administration se refuse à rendre attractive l'affectation dans le département pour inciter les collègues à rester.

Pour preuve, la différence de traitement entre les collègues de la DDFIP 93 et ceux d'autres directions FIP situées dans le département devient de plus en plus flagrante ...

Ajoutons à cela que **la DDFIP 93 a su se "forger une réputation"** auprès des stagiaires de l'ENFIP. Passant régulièrement outre les règles de gestion décidées au niveau national (exemple parmi beaucoup, elle a tenté, lors de la CAPL du 09/07, contre toutes les dispositions nationales, de "dé-filiariser" les élèves inspecteurs arrivant au 01/09. **L'intervention de Solidaires Fip a permis de la faire reculer !**), refusant les avances pour frais d'installation des agents C, elle s'est même permis de diminuer arbitrairement les indemnités de stages des collègues. Cette décision ressemble d'ailleurs à celle d'il y a quelques mois d'appliquer un régime de remboursement de frais de déplacement moins avantageux que dans les départements voisins (le 77 ou 94 par exemple) Parlons de dédain, car le DDFIP refuse le terme de « mépris »....

La situation de la direction n'est pas une fatalité. Oui le turn-over des personnels participe à rendre le travail dans les services particulièrement difficile au quotidien, tout comme les suppressions d'emplois. La situation résulte de choix d'une direction dont **le seul but est de faire le mieux possible ... avec le moins possible** quelles qu'en soient les conséquences pour les collègues et ce, même si les dispositions nationales (jugées trop favorables aux agents) doivent être écartées....

Solidaires Finances Publiques, première organisation départementale et nationale, ne tolère pas cet état de fait, et continuera à revendiquer une amélioration des conditions de vie au travail des collègues dans la direction ainsi qu'une amélioration de leur pouvoir d'achat !

Solidaires Finances Publiques La force de tous les agents de la DGFIP

AMBELIE SUR LE FRONT DES AFFECTATIONS ?

L'annonce de l'arrivée de 130 nouveaux agents sur le département au 3 août est bien entendu une bonne nouvelle... même si la situation va malgré tout rester difficile !

C'EST LA TOTALITE DES LISTES COMPLEMENTAIRES QUI DOIT ÊTRE APPELEE !

C'est la revendication de Solidaires et c'est la légitime demande des agents : Affectez des agents sur tous les postes non pourvus.

**ALLEZ MESSIEURS LES
LES DIRECTEURS,
ENCORE UN EFFORT
DES AFFECTATIONS
SUPPLEMENTAIRES
Pour la DDFIP 93
Pour le Service Public**

Le centre de contact de Chartres : Le Compte Rendu de Solidaires FiP 93 de la visite des services.

Au moment où la DDFIP 93 met en ligne son compte-rendu de la visite de Centre de Contact de Chartres, la section Solidaires Finances Publiques 93 vous invite à lire sa version ... quelque différente.

Dès la mise en place du Centre de Contact (CDC) de Chartres, la direction locale avait promis que les collègues des SIP du département le souhaitant pourraient aller voir les installations et se rendre compte des conditions de travail régnant sur cette plate-forme téléphonique qui, faut-il le rappeler, traite depuis le 01 mars, l'accueil téléphonique et numérique des contribuables du 93.

Le **jeudi 07 juillet**, une délégation d'agents et plusieurs chefs de service des SIP du département ont visité les locaux du CDC de Chartres en compagnie de la direction locale du 28 et de 6 cadres de la division de Bercy « mission relation au public ».

Si la ville très agréable et les installations du centre sont modernes, l'envers du décor laisse entrevoir quelques fissures sur le tableau....

Un des cadres de la DG affiche d'ailleurs clairement les ambitions du CDC **« Ici, le but est de maintenir le même degré d'excellence avec moins de moyens » et de rajouter que "ce n'est pas la seule expérimentation dans ce sens"**. En effet, ce responsable de la DG dit expérimenter dans un autre département (sans préciser lequel) l'accueil du SIP uniquement sur RDV. Le message est clair : le but à terme est d'en finir avec l'accueil physique des SIP.

Si on ajoute à cela, la télé déclaration - paiement, la retenue à la source, la suppression des BALF des services

dépendant d'un CDC, **on comprend bien que les SIP sont programmés pour une liquidation certaine.**

L'autre information fournie pendant la visite est, que contrairement aux promesses de M Gloux, le DDFIP du 93, qui avait certifié lors des CTL du 26 septembre 2014 et du 06 février 2015 que si l'expérimentation ne fonctionnait pas, elle serait arrêtée immédiatement ! Son homologue de l'Eure et Loir a été plus clair : **la seule expérimentation est de savoir quand et comment on peut étendre le périmètre du centre de contact à d'autres départements.**

En somme, c'est : "Circulez il n'y a rien à discuter, toutes les décisions sont déjà prises"... D'ailleurs, des marguerites téléphoniques vides sont déjà prêtes pour accueillir « très prochainement » un nouveau département expérimentateur » (sic !).

Rappelons que ce sont 20 implantations de CDC qui sont envisagées nationalement.

**Sur les 30 agents en place dans le CDC de Chartres, 14 étaient des agents stagiaires, qui ont tous fait leur mutation sauf 1.
Des conditions de travail idéales, on vous dit !**

MESSAGE DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 93

Chers lecteurs, nous sommes bien conscients de ne pas avoir évoqué tous les services dans ce numéro. Tous sont saturés, croulant sous le travail travail et en manque cruel d'effectifs.

Nous allons nous y employer dans les prochains numéros pour que chacun puisse s'y reconnaître.

Le but de ce journal : vous informez sur toutes les missions de notre DDFiP, Vous rendre compte de l'action de SOLIDAIRES 93. Vous protéger et vous défendre. Nous lançons à nouveau un appel à contributions, n'hésitez surtout pas ! Et bien entendu ce canard à le droit d'être critiqué, mais aussi apprécié, donc n'hésitez pas non plus à nous le faire savoir. Bonne lecture.

LA DEMATERIALISATION DANS LE SECTEUR PUBLIC LOCAL : CYNIQUE ? VOUS AVEZ DIT CYNIQUE ?

Depuis plusieurs années la DGFIP a pour grand projet (un de plus) : la dématérialisation dans le SPL.

Pour les non-initiés, il s'agit du scannage, de la numérisation des documents et de l'informatisation des données comptables des collectivités locales (mairies, hôpitaux, etc.) pour leur mise à disposition rapide et immédiatement exploitable par les collègues des trésoreries SPL.

Compte tenu de la masse de papier « brassés » chaque jour, à viser dans des délais de plus en plus contraints, cette « révolution » paraît une avancée pour les conditions de vie au travail

Alors pourquoi une révolution qui ne manque pas d'un certain cynisme ?

Cynisme quand on sait que la dématérialisation a pour but le stockage des informations propres aux collectivités locales dans un silo appelé ATLAS, afin de pouvoir être d'abord visées par les collègues SPL pour comptabilisation dans HELIOS puis, dans un second temps utilisées par les Chambres Régionales des Comptes (CRC) pour validation des comptes des dites collectivités locales.

Cynisme quand on sait que la DGFIP part du présupposé que tout ce système repose sur la qualité du travail en amont réalisé par les services ordonnateurs. En effet le PES V2 (Protocole Echange Standard des données informatiques entre le progiciel de l'ordonnateur et Hélios) bloque les plus grosses erreurs de l'ordo (80% d'après les formateurs de la DGFIP).

Il ressort que le travail des collègues sera tellement amélioré qu'il en sera réduit à certains aspects particuliers de leurs missions

des agents, sans compter les « bienfaits » pour l'écologie (... et pourquoi pas les ours polaires).

Il est donc possible que se dire que la dématérialisation c'est bien pour tout le monde : les agents d'abord qui manipulent moins de papier, les divers acteurs-utilisateurs qui manipuleront et rempliront moins de ce qu'ils qualifient aisément de « paperasse » et la planète (avec quand même un petit effet de mode).

(notamment le contrôle interne). D'où un intérêt limité de garder un réseau étendu de trésoreries SPL.

En Gestion Fiscale, le projet des Centres de contacts (CDC) a pour vocation de concentrer en un seul point les courriels et appels téléphoniques destinés à plusieurs SIP et SIE. L'exemple est posé par l'administration mais est-il à suivre ?

Pourquoi n'y aurait-il pas une concentration des services SPL afin de réduire la voilure de ce secteur, dès lors qu'il est plus nécessaire d'y affecter autant d'agents ? N'est-ce pas ce que pense l'administration et n'envisagerait-elle pas au passage quelques suppressions d'emplois ?

Evidemment il s'agit d'un sujet hautement politique qui sera probablement soumis aux aléas de Réforme Territoriale Acte 2 (REATE) et à la création des grandes métropoles.

Alors, qu'est ce qui est le plus cynique dans tout cela ?

L'administration qui, sous couvert de qualité du travail, met à mal le Service Public en amoindissant le maillage territorial et en supprimant les emplois de proximité assurément ! Et puis, continuer avec le tout papier serait certainement « la pollution » à nos problèmes. Vous avez dit cynique ?

EFFICACITE ET COHERENCE ?

Le PCRP ou la fin de la FI et des cellules CSP ?...

La DDFiP 93 veut nous vanter les mérites d'un pôle de contrôle des revenus et du patrimoine (PCRP) qui, selon elle, doit permettre de gagner "en efficacité et en cohérence" sur le contrôle des particuliers.

En fait, cette nouvelle réorganisation suit la droite ligne du processus entamé avec la restructuration (liquidation) de la fiscalité immobilière.

Petit retour en arrière :

Au 1er septembre 2014, on a chamboulé la FI, le mot est faible. Suite à cela, ainsi que Solidaires FIP l'avait dit lors des CTL de l'époque, l'exécution des missions allait en être dégradée. Les agents expérimentés (refusant la restructuration) sont partis et c'est leur droit, les vacances d'emploi en ont encore été amplifiées.

Résultat : les indicateurs ne sont, d'après la direction, pas bons et la mission patrimoniale dans notre département est en danger.

Les cellules CSP quant à elles sont, depuis longtemps, quasi vides et ont pour mission principale ... l'accueil et non le CSP.

Alors à quoi bon vouloir regrouper ces deux missions si ce n'est vouloir donner la part belle aux suppressions d'emplois et par là même tenter de les justifier ?

Premier bilan des FI : Moins + Moins = Plus !

Depuis la dernière réorganisation des Fiscalités Immobilières (FI), ce sont désormais **14 agents répartis sur 4 sites** – sans compter la Brigade de Contrôle des Patrimoines à Bobigny – qui sont en charge des missions de fiscalité immobilière pour l'ensemble de la Seine-St-Denis.

Auparavant, **17 agents, puis 16 au 1/9/2013, répartis sur 7 sites**, se partageaient ces mêmes missions.

Ce sont **dans le meilleur des cas 2 agents supplémentaires** qui sont donc venus « étoffer » - dit la Direction – les FI encore actives.

Le terme « étoffer » semble avoir ici toute son importance, puisqu'il induit désormais des absences et/ou vacances de poste gérables...

Rendez-vous compte en effet : enlever 2 agents parmi 5 est bien plus gérable qu'en enlever 1 parmi 2 !

On comprend qu'en FI – comme dans beaucoup d'autres services – toute la subtilité de l'étoffage, qui consiste à expliquer aux agents que, tant qu'à supprimer/geler/laisser vacants des postes (rayez les mentions inutiles) de la façon la plus indolore possible, **cela passe nécessairement par un regroupement des services.**

Mais pourquoi avons-nous autant l'impression que

La direction doit donner tous les moyens humains nécessaires à l'exercice des missions ne serait-ce que pour garder les missions qui sont les siennes. Beaucoup nous disent « on n'a pas le choix, je suis seul dans mon service, je ne peux pas assumer seul la charge du travail, je fais ce que je peux et quand je suis absent et bien le travail ne se fait pas » et ils ont bien raison. Mais la faute à qui ?

A l'époque de la restructuration de la FI, la direction avait essayé de faire porter la responsabilité sur les agents !

Ceci est inacceptable, nous avons des devoirs mais surtout des droits à faire respecter, il faut donner au FI et aux cellules CSP les moyens de fonctionner correctement.

Le PCRP ne résoudra aucun des problèmes existants, il ne fera que les accentuer. Voilà pourquoi, pour Solidaires Finances Publiques 93, une restructuration en période de suppressions d'emplois équivaut à une liquidation. Les collègues se sont battus, il y a deux ans, contre la liquidation de la FI, la direction n'a pas tenu ses promesses en particulier en terme d'emplois. Exigeons aujourd'hui notre dû.

le mal empire depuis que l'on consulte un docteur ? Tout simplement parce que ce docteur (la DGFIP) n'a pas vocation à soigner, mais bien à tenter de masquer la douleur par tous les moyens mis à sa disposition.

Sauf que désormais, la contagion est générale dans les services, et que les agents seront encore à l'avenir – ironie du sort - de moins en moins nombreux à partager leur souffrance, compte tenu des suppressions de postes justement !

Quant aux missions dévolues aux FI, elles sont, non pas laissées à l'abandon, mais simplement **allégées/simplifiées/condensées/redirigées** (ici, pas besoin de rayer, tout est bon...) tous ces mots qui, au passage, riment soi-disant avec efficacité et équité.

Car l'équité fiscale, n'en déplaît à certains, est finalement un principe simple qui consiste à estimer l'importance d'un dossier en fonction de son intérêt à être contrôlé, de façon à pouvoir ensuite mieux estimer l'importance du dossier.

Vous n'êtes pas sûr d'avoir compris ? Rassurez-vous, on est déjà en train d'expliquer à la relève que comprendre n'est plus un objectif.

Nous Contacter : Solidaires Finances Publiques 93 – 7 – 11 rue Erik Satie 93200 Bobigny Tél 01.48.96.55.90

Email : solidairesfinancespubliques.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétariat : N Danadjian 06.03.63.44.60 - L Mounard 06.76.91.56.26 – JL Pares 06.74.50.50.28